



**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Rumilly, le 6 février 2025.

Objet : Convocation

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 17 FEVRIER 2025 à 9 h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

1. Présentation des synthèses du Rapport Social Unique du CCAS,
2. Modification du tableau des emplois du CCAS suite à la décision de la fermeture de la crèche familiale,
3. Convention de mise à disposition d'un agent à intervenir entre la Ville et le CCAS,
4. Débat d'orientations budgétaires 2025,
5. Convention à intervenir entre la commune de Rumilly, le CCAS de Rumilly et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour la passation des marchés d'assurances,
6. Convention de partenariat à intervenir entre la mutuelle Radiance et le CCAS dans le cadre de la mutuelle régionale,
7. Demandes de subventions auprès du Département et de l'Etat pour une participation au financement des ateliers sociolinguistiques (ASL) durant l'année 2025,
8. Soutien à la parentalité : bilan des actions 2024 et projets d'actions 2025 dans le cadre du financement par le REAAP 74 (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Haute-Savoie),
9. Convention relative à la participation du CCAS de Rumilly au transport des enfants en situation de handicap, organisé par les associations pour se rendre en IME,



10. Questions diverses,
11. Dossiers d'aide sociale légale,
12. Dossiers de demandes d'aides financières.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,
du logement, de la petite enfance et des relations
avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2025

- Annexe n°1 - Point 1 – Rapport Social Unique
- Annexe n°2 – Point 3 – Convention de mise à disposition d'un agent à intervenir entre la Ville et le CCAS
- Annexe n°3 – Point 4 – Rapport d'orientations budgétaires 202
- Annexe n°4 – Point 4 – Annexe rapport d'orientations budgétaires 2025
- Annexe n°5 – Point 5 - Convention pour la passation des marchés d'assurances
- Annexe n°6 – Point 6 - Convention de partenariat à intervenir entre la mutuelle Radiance et le CCAS dans le cadre de la mutuelle régionale
- Annexe n°7 – Point 9 - Convention relative à la participation du CCAS de Rumilly au transport des enfants en situation de handicap, organisé par les associations pour se rendre en IME,

